

E-Journal KINSHASA

Bon
début de
semaine

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité - 2^{ème} année - n°0126 du mercredi 03 février 2021 -
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU - Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com
- Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : E télé temps libre (cliquez et s'abonner gratuit) - www.e-journal.info

Editorial

Mboso arrive au perchoir et Alexis Tambwe Mwamba à la porte de sortie

Ce soir nous connaissons, mieux que nous aurons la confirmation de l'élection du président du bureau d'âge de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, en remplacement de Jeanine Mabunda. Seul candidat au poste de président, c'est sans suspens qu'il sera élu au perchoir de cette institution. Quant au Sénat, le président Alexis Thambwe Mwamba a convoqué une session extraordinaire pour l'examen et l'adoption de la loi portant la création de la Zone de libre échange continentale africaine. Entre temps, il est sous menace d'une pétition de déchéance de la part de ses pairs sénateurs. La rubrique musique revient sur l'anniversaire de la chanteuse Mbilia Bel, qui a démarré avec Tabu Ley dans la chanson Peve ya longo et qui fête ce mois-ci ses 40 ans de carrière. Notre spécialiste maison revient sur l'élimination des Léopards de la RDC par les Lions indomptables du Cameroun lors de la 6ème édition du Chan. Tandis que dans la rubrique mes gens, il vous sera fait une présentation de Papy Mboma, un présentateur-vedette de la Télévision.

Nous allons traverser le fleuve Congo pour aller à Brazzaville à la découverte du mythique temple de musique, bar Chez Faignond, l'équivalent du bar Vis-à-vis de Kinshasa qui a vu défiler les grands orchestres de deux villes Kinshasa et Brazzaville. Un clin d'œil a été fait au chanteur Pierre Moutouri à travers son parcours plus connu à Kinshasa à travers sa chanson Missengué chantée avec sa fille Michaëlle, qui à l'époque était une adolescente.

Dans la rubrique une chanson, une histoire, nous avons retenu la chanson Mado du doyen Jeannot Bombenga et a eu l'amabilité d'expliquer le contexte de la composition de ladite chanson et de traduire les textes en swahili.

EIKB65

Ce 03 février 2020

Election du président du bureau définitif de l'Assemblée nationale



Sénat : Thambwe Mwamba au sujet de la pétition « ...si ceux qui nous ont donné le mandat décident de le retirer je partirai...»

Union sacrée de la Nation : A l'heure du choix des gestionnaires

ATL+
Agence Temps Libre plus

E-Bureautique Kasangulu

Travaux rapides et soignés comme à Kinshasa. N'allez plus loin!

Adresse : Complexe commercial Badiata, Route de Matadi

Réf. : Cadeco - Engen ** Ouvert chaque jour**

Vivement la République des pétitions

Sommaire



I l n'y a pas de un sans deux et l'appétit vient toujours en mangeant. Les élus congolais ont eu le goût des pétitions et usent largement du pouvoir que leur confère ce mode d'expression parlementaire. En effet, après les pétitions initiées contre les membres du Bureau de l'Assemblée nationale, le tour est à celles contre le Bureau du Sénat. La médiatisation, qui amplifie l'engouement et empressement avec lesquels les représentants du peuple s'activent à faire aboutir ces pétitions, fait de la RDC un nouvel Eldorado politique des pétitions. C'est bien lui le vocable qui fait parler de lui aujourd'hui dans le dictionnaire politique congolais. Il s'est imposé surtout au Parlement où les élus du peuple et les élus des élus, instrumentalisés par le pouvoir exécutif. A l'Assemblée nationale ou au Sénat, l'atmosphère est de plus en plus polluée par les initiatives pétitionnaires. Après les pétitions, ayant abouti à la déchéance du Bureau de la chambre basse, est venu le tour

de celle initiée, par les élus du FCC, contre le Bureau d'âge, qui a tenu mordicus, non seulement à organiser les élections et l'installation du Bureau définitif, mais aussi s'est arrogé le droit d'organiser le contrôle parlementaire ayant abouti au vote de la motion de censure contre le gouvernement Ilunga. Le contrôle parlementaire! C'est ça l'enjeu. En ligne de mire, ce Bureau semble jouer le jeu du pouvoir exécutif, particulièrement de l'institution Président de la République qui voulait et attendait le départ du premier ministre. Comme une réponse du berger à la bergère, les députés acquis à la cause de l'Union sacrée pour la Nation, ont annoncé la récolte des signatures pour déchoir le premier ministre. Une initiative qui est passée en force comme c'était le cas de la pétition contre le Bureau Mabunda. Là, les choses ont été forcées contre la constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. La guerre des pétitions se passe aussi au Sénat où certains sages ont déposé

ce mardi la pétition contre le Bureau Alexis Thambwe Muamba. Celle-ci vient s'opposer à celle des sénateurs FCC qui veulent déchoir le premier vice-président du Sénat, Samy Badibanga, qu'ils accusent de trahison du Bureau en étant l'initiateur de cette pétition de l'Union sacrée pour la Nation. Une trahison pour ses collègues du Bureau car voulant faire couler le navire et sauver sa propre peau. Pour répondre à ses manigances, les élus FCC ont initié aussi une pétition contre lui. L'objectif est de le déchoir du Bureau. Ce qui permettra à ce Bureau de gérer les matières inscrites à l'ordre du jour. L'avantage sera alors celui de ne pas retenir l'examen d'une quelconque pétition contre la bande d'Alexis Thambwe Muamba. La guerre des pétitions dans une République des pétitionnaires ! Le décor est bien planté. Les pétitionnaires ne décolèrent pas. Tout est parti pour que les politiciens se livrent cette guerre à cœur joie.

RK

Vivement la République des pétitions (P.2)

La pétition contre Alexis Thambwe Mwamba déposée au bureau du sénat (P.3)

LAC : Le Conseil d'État met fin à l'existence du Comité de liquidation (P.4)

Félix Tshisekedi et Abdel Fattah al-Sissi en tête-à-tête (P.5)

Assemblée nationale : Les candidats invalidés déboutés par le conseil d'État, l'élection du bureau définitif maintenue pour ce 3 février ! (P.6)

Sénat : Thambwe Mwamba au sujet de la pétition « ...si ceux qui nous ont donné le mandat décident de le retirer je partirai... » (P.6)

Papy Mboma, présentateur - vedette des vedettes (P.7)

Union sacrée de la Nation : A l'heure du choix des gestionnaires (Pp.8-9)

Sassou, Nsilou, Mboulou, Collinet, Mondjo, JDO, milices et Cie dans le collimateur des violences et tricherie au Congo (Pp.10-11)

Chez Faigmond : le temple de l'ambiance de Brazzaville (P.12)

De l'émancipation de la femme congolaise au dévoiement (P.13)

« Rendez-vous chez Nganda-bar » (P.14)

Pierre Moutouari, double disque d'or (P.16)

Mbiliala Bel : une date, le 13 février, un événement, 40 ans de carrière ... (P.17)

Featuring avec Rihanna : le rêve de Fally Ipupa (P.17)

Mado de Jeannot Bombenga (P.18)

Le marché de transfert hivernal était clos hier soir : Cédric Bakambu toujours en Chine (P.20)

Le président de Sanga Balende en remet une couche sur Matampi! (P.21)

Le déboulonnage continue

La pétition contre Alexis Thambwe Mwamba déposée au bureau du sénat

La pétition visant la déchéance du président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, a été déposée, mardi 2 février, au bureau du sénat. C'est le sénateur Valentin Gerengo du Mouvement pour la Libération du Congo (MLC) qui l'a transmise au cabinet du président du Sénat.

"Nous venons par la présente, sur pied des articles 27 de la Constitution, 23 alinéas 5 et 28 alinéas 2 à 5 du règlement intérieur du Sénat, déposer cette pétition en vue d'exiger votre déchéance par l'assemblée plénière du Sénat, de votre fonction de président du Sénat", a soutenu le sénateur pétitionnaire dans la lettre de transmission.

Par ailleurs, le Sénat a ouvert, ce même mardi, sa session extraordinaire ayant pour point phare: Examen et adoption en seconde lecture du projet de loi portant ratification du projet de loi de la ZLECAF. C'était une séance plénière très agitée, marquée par l'affrontement des pétitionnaires, d'un côté ceux de l'Union sacrée de la Nation qui ne jurent que par la déchéance d'Alexis

Thambwe Mwamba et de l'autre côté, ceux restés fidèles au FCC de Joseph Kabila qui militent pour faire tomber Samy Badibanga de la



vice-présidence de cette chambre. La cause de cet affrontement a été le refus du président d'inscrire l'examen de la pétition dans l'ordre du jour de la session extraordinaire ouverte ce mardi. Une décision justifiée, selon Alexis Thambwe, par le règlement intérieur de leur chambre. Ce qui n'a pas été du goût des pétitionnaires. La plénière s'est déroulée à huis clos. Les pétitionnaires

de l'Union sacrée de la Nation ont promis de saisir le secrétaire général du Parlement pour des procédures d'examen de la pétition.

Pendant ce temps, le président de la chambre haute du Parlement devra comparaître devant la justice à cause d'une action en justice qui est ouverte à son encontre. Selon quelques sources, le président du Sénat n'est pas le seul à être visé, des pétitions ont été initiées pour faire tomber plusieurs autres membres du bureau du Sénat. Ces pétitions seront déposées, d'après leurs initiateurs, dès cette semaine.

D'après les mêmes sources, le procureur général près la Cour de cassation a émis un réquisitoire pour poser des actes d'instructions à charge d'Alexis Thambwe Mwamba. Le président de la chambre haute du Parlement aurait tiré, le 6 janvier 2021, pour le compte de son institution, trois chèques d'un import respectif de 2 000 000 euros, 1 000 000 USD et 1 000 000 FC.

Le procureur général près la Cour de cassation montre que le trésorier du Sénat aurait retiré ces sommes à la Banque Commerciale du Congo (BCDC). Ce dernier aurait remis les 2 000 000 euros et 1 000 000 USD au conseiller financier du questeur du Sénat qui, à son tour, aurait remis la somme à Thambwe Mwamba à sa résidence. Le procureur général près la Cour de cassation rappelle que ces faits allégués constituent l'infraction de détournement des deniers publics. Il a ensuite saisi le bureau du Sénat pour autoriser l'instruction et permettre au président du sénat de se défendre.

Espérant Kalonji

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur **E-Radio FM 100.0 MHz**,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs



Lignes aériennes congolaises

Le Conseil d'État met fin à l'existence du Comité de liquidation

Aussi longue que puisse être la nuit, le jour finit toujours par paraître. Certes, il a fallu beaucoup de temps, plus de six ans, pour que les agents et cadres de Lignes aériennes congolaises (LAC) obtiennent gain de cause dans leur combat épique, mené contre la dissolution et la liquidation illégales de la première compagnie aérienne nationale de la RDC ainsi que de la privation de tous leurs droits socioéconomiques. Les travailleurs de LAC ont frappé à la porte de toutes les institutions de la République. Seuls le Site sous le mandat du président Léon Kengo et le tribunal de commerce de la Gombe ont donné une suite favorable à leurs revendications. Face à la gestion du pays par défi par le gouvernement des surdoués, et aux travers de la justice distribuée selon la tête du client et la loi du plus fort, les agents et cadres de LAC ont payé un lourd tribut. Plus de 600 morts dans leurs rangs ainsi que leurs membres de famille chosifiés, des ménages disloqués et clochardisés, des enfants jetés en pâtures dans la rue, déscolarisés ...

Et pourtant, ces pionniers de l'aviation civile en Afrique subsaharienne ont rendu d'immenses services à la nation

pendant des décennies. Malgré leurs efforts tendant à rendre leur société attractive aux investisseurs potentiels, moyennant renonciation à plus de 85% de leurs arriérés chiffrés à des

centaines de millions de dollars, l'État propriétaire n'a trouvé d'autre recette que de les envoyer dans la poubelle des oubliettes de l'histoire, privés de tous leurs droits socioéconomiques.

Il a fallu attendre le vent du retour progressif à l'Etat de droit pour que les travailleurs de LAC saisissent la bouée de sauvetage leur tendue par le Conseil d'État.

Nomination des membres du Comité

Par sa requête en référé-suspension déposée au greffe du Conseil d'État le 07 décembre 2020, l'ONG de défense des agents et cadres de LAC, agissant par son conseil Maurice Kanyama Mudishi, a sollicité de cette juridiction une ordonnance tendant à

la suspension de l'Arrêté ministériel n° 001/MINPF/WMM/2019 du 11 janvier 2019, tel que modifié par l'Arrêté ministériel n°003/MINPF/WMM/2019 du 25 janvier 2019 portant nomination des membres

Secundo, la violation des articles 200, 201 Al 2 de l'Acte uniforme de L'Ohada, 3 de la loi n° 08/007 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales relatives aux désengagements de

du comité de liquidation de la société Lignes aériennes congolaises en liquidation pour les principaux motifs ci-après Primo, la violation de l'Ordonnance n° 78-205 du 05 mai 1978 telle que modifiée par le Décret présidentiel n° 036/97 du 15 octobre 1997 portant dénomination des Lignes aériennes congolaises LAC SARL, qui a été transformée en société commerciale par la loi n°08/007 du 07 juillet 2008 complétée par le Décret du Premier ministre n° 09/12 du 24 avril 2009, délibéré en Conseil des ministres, établissant la liste des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, établissements publics et services publics.

l'État des entreprises du Portefeuille.

Tertio, la violation des articles 1 et 51 des statuts de Lignes aériennes congolaises.

Quarto, la violation des articles 36 et 215 de la Constitution de la RDC du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n° 11/02 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la RDC du 18 février 2006.

Quinto, la violation de l'article 14 de la loi n° 12/009 du 31 décembre 2012, modifiant la loi n° 08/007 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales relatives à la transformation des entreprises publiques.

Bona MASANU



Félix Tshisekedi et Abdel Fattah al-Sissi en tête-à-tête

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi, a été reçu, mardi 2 février, au Caire, par son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi. L'avion du chef de l'Etat congolais a atterri la nuit au pays du Pharaon. Les deux présidents ont évoqué, dans leur entretien, plusieurs questions réciproques et continentales. La visite de Félix Tshisekedi au Caire porte également sur la signature de contrats de 4 projets lancés par le Fonds

de Promotion Industrielle (FPI) datant de janvier 2020 d'une valeur globale

de 400 millions de dollars américains. Ces projets d'infrastructures, financés

par la Afreximbank sont répartis dans six zones notamment : Grand Bandundu, Grand Équateur, Grand Kasai, Grand Katanga et Grand Kivu. Sur le plan continental, les deux homologues ont abordé notamment la 34^{ème} Assemblée générale des chefs d'État de l'Union Africaine.

Il est à rappeler qu'il s'agit d'une première visite officielle de Félix Antoine Tshisekedi au Caire en tant que président de la RDC.

Espérant Kalonji



E-Bureautique Kasangulu

Travaux rapides et soignés comme à Kinshasa. N'allez plus loin!

Nos services

- * Saisie
- * Impression
- * Photocopie
- * Reliure
- * Scannage
- * Navigation
- * Téléchargements



- * Location matériels audiovisuels
- * Reportage photographique
- * Filmage événements
- * Montage vidéo
- * Banderole (bâche)
- * E-Télé Radio
- * E-Radio marché



Adresse : Complexe commercial Badiata, Route de Matadi

Réf. : Cadeco - Engen *** Ouvert chaque jour

Assemblée nationale

Les candidats invalidés déboutés par le conseil d'État, l'élection du bureau définitif maintenue pour ce 3 février !



Après une longue audience opposant les candidats invalidés et l'assemblée nationale, le conseil d'État a pris sa décision tard dans la soirée de ce mardi 2 février 2021. L'élection du bureau définitif de l'assemblée nationale est maintenue pour ce mercredi 3 février. Les invalidés n'ont pas eu gain de cause.

Rappelons que les

recours en contestations de la liste définitive des candidats avaient été introduits par plusieurs candidats invalidés notamment Jean Kimbunda du PPRD, Jacques Ndjoli du MLC, le parti politique ACO, pour ne citer que ceux là. À en croire Boris Mbuku, la cour a déclaré la requête recevable mais non fondée.

Source : Okapi news

Sénat : Thambwe Mwamba au sujet de la pétition « ...si ceux qui nous ont donné le mandat décident de le retirer je partirai... »

3 février 2021-Le président du sénat ne pense pas s'éterniser à la tête du bureau de la chambre haute du parlement. Après la plénière de mardi 2 février, Alexis Thambwe Mwamba qui s'est exprimé devant la presse, estime qu'il n'existe pas des mandats à vie en démocratie. Il réagissait au sujet de la pétition initiée contre lui et cinq autres membres du bureau du sénat.

« Nous sommes en démocratie, il n'y a pas de poste à vie, ça n'existe pas. On a un mandat et si ceux qui nous ont donné le mandat décident de le retirer je partirai. J'ai un

mandat et le jour où il prend fin je pars. Ce n'est pas la fin du monde », dit Alexis Thambwe Mwamba devant la presse. Toujours au sujet de ladite pétition,



le président du sénat note que parmi les signataires il y a des sénateurs qui ne

siègent plus depuis plus d'une année et qui sont à l'étranger.

« Il y a des sénateurs qui sont venus me voir, en me disant qu'ils étaient surpris de voir que leurs noms figuraient sur le document, alors qu'ils ne l'ont jamais signé », a-t-il poursuivi.

Au sujet du détournement des deniers publics, Thambwe Mwamba reste serein, « il n'y a pas eu de détournement de ma part ». À lui de poursuivre « les fonds avaient été consignés parce que sortis très tard de la banque, le lendemain ils ont été ramenés ici, j'ai donné des pièces justificatives que j'ai

fait circuler. Ces fonds sont bien entrés dans le trésor ».

Le sénat dit non au procureur

Le sénat a répondu au procureur général près la cour de cassation et s'est opposé aux poursuites contre Thambwe Mwamba au sujet d'un prétendu détournement. « Le bureau du sénat estime qu'il n'y a pas matière à autoriser l'instruction sollicitée, les faits décrits ne s'analysant pas en infraction tels que vantés », souligne une lettre signée par le deuxième vice président de la chambre haute.

Source : Okapi news

Papy Mboma, présentateur - vedette des vedettes



Je l'ai découvert en 2005 d'abord à la radio, avec ses collègues Naty Lokole et Jacky Ndala qui émettait sur Internet. Puis sur écran TV à la chaîne Tv. Il démarre par une émission libre antenne aux premières heures du matin pour faire enfant non admis.

Il gagne en popularité auprès de jeunes filles qui apprécient son parler sans tabou du sexe. Il passe au programme de variété en remplacement de son ami Jacky Ndala qui est transféré au journal. Il présente avec brio l'émission qui devient le rendez vous des vedettes avec HD Elengi.

Il quitte Congoweb pour rejoindre B-one. Fin 2008. C'est d'ailleurs dans cette chaîne qu'il a gagné ses titres de noblesse.

Mais c'est avec le concours d'un ami commun, Lando Batibuka, paix à son âme que je vais le connaître davantage. Il s'est construit dans ce milieu, où tous les coups sont permis, dans lequel il approche les gens avec une simplicité et surtout possède un abord facile.

Dans son style original et particulier, il accueille les vedettes sans complexe et sans tabou. Il amène à la télévision les discussions des salons et des rues. Pour tout dire, il passe pour le spécialiste des "Non dit". Dans son questionnaire, il amène l'invité jusqu'à son dernier retranchement lui tirant les vers du nez. L'autre côté de lui que j'apprécie, il est présent dans tous les concerts



des orchestres jeunes. Il est dans ces concerts comme un poisson dans l'eau. Il connaît tout le monde et tout le monde le connaît.

Grand danseur, il connaît toutes les chansons et danses, bien même la dernière danse de Zaïko. Jeune marié malgré, la polémique sur les réseaux sociaux de l'âge de son épouse et un autre scandale toujours sur les réseaux, il reste serein et droit dans ses baskets.

EIKB65

Union sacrée de la Nation : A l'heure du choix des gestionnaires

Rappelons-nous de deux messages présidentiels. D'abord celui, solennellement annoncé « important », que les annales de l'histoire politique du pays retiendront comme le plus court adressé à la nation par un président de la République congolais depuis soixante ans : il a duré six minutes chrono. L'opinion a vu et a entendu le chef de l'Etat Félix Tshisekedi, air grave, ton martial, gestuelle de combat, annoncer sa volonté, après une sincère et courageuse autocritique des deux premières années de sa mandature dont il a jugé le bilan négatif, de réexaminer les termes de l'accord de la coalition gouvernementale FCC-CACH et de l'élargir - les grands défis auxquels est confronté le pays l'exigeant – sous une autre forme et « selon sa vision », en une « Union Sacrée de la Nation », une sorte d'appel au ban et à l'arrière-ban national. Il y a eu ensuite celui par lequel il a rendu compte aux Congolais des conclusions des « consultations nationales » initiées par lui durant plusieurs semaines où l'on a vu défiler au Palais de la Nation les représentants de plusieurs organisations politiques et de diverses corporations socioprofessionnelles. La dynamique de « changement » était

enclenchée ... L'idée de lancer l'Union Sacrée de la Nation » a certainement été un reflexe de survie politique de la part du président de la République, conséquence de fortes divergences avec ses anciens partenaires du



Wina LOKONDO

FCC qui ne l'auraient pas ménagé, qui « bloquaient » ses actions et qui, pis, lui auraient fait dévorer, selon ses dires, des « humiliations ». La pesante, gênante et trop visible présence de Joseph Kabila – qui convoquait à temps et à contretemps « ses » ministres et autres mandataires publics à son antre de Kingakati, s'installant ainsi aux yeux d'une certaine opinion en co-président de la République - aura été

l'expression publique des « vexations » subies de la part de ce dernier.

Le clash a longtemps été annoncé. « Cette coalition s'en ira en eau de boudin », prédisait, il y a plus d'une année, un observateur avisé de la scène politique congolaise. Les

réciroques menaces et injures, que des attirés (et des improvisés) « communicateurs » se chargeaient de proférer, ont tenu lieu d'actes de bravoure et ...de gestion de l'Etat ! Il y a finalement eu le feu, à force d'avoir frénétiquement gratté les allumettes par les uns et les autres, qui a complètement consumé l'accord de coalition.

Qu'est-ce l'Union Sacrée de la Nation ? Celle-ci se veut à la fois un grand rassemblement national

avec une harmonieuse unité de vues entre le Gouvernement et le Parlement – y parviendra-t-on avec une large et hétéroclite coalition ? – et une majorité d'action appelée, devant l'absence de performances du gouvernement Sylvestre Ilunga Ilunkamba, à produire des résultats dont les « coalisés » devront se prévaloir en 2023, Félix Tshisekedi plus intéressé que tous les autres et qui invite pour cela le peuple congolais à se mettre avec ardeur au travail, à se retrousser les manches : « Kisalu me banda ». S'impose dès lors un choix judicieux des membres du prochain gouvernement et des gestionnaires des autres institutions publiques, le casting de nos « Excellences ministres » actuellement en fonction n'ayant visiblement pas été rigoureux, les facteurs politiques, bien que tout aussi importants, avaient largement primé sur la compétence et l'expérience.

« Il n'y a pas de mauvaise troupe, il n'y a que de mauvais chef », dit l'adage. Membre du parti politique ayant le plus grand nombre de députés et disposant d'une majorité parlementaire confortable, économiste de formation, professeur d'université, plusieurs fois ministre et gestionnaire d'entreprise publique, le premier ministre Sylvestre

Suite en page 9

Union sacrée de la Nation : A l'heure du choix des gestionnaires

Suite de la page 8

Ilunga Ilunkamba n'aura pourtant pas été à la hauteur de la tâche. L'arithmétique parlementaire et son cursus de grand clerc n'auront pas suffi comme gages de réussite. Il lui aura manqué une qualité nécessaire à la fonction : celle de meneur d'hommes. Il laisse l'image d'un « fonctionnaire » froid, homme de papiers, à peine visible et avare de parole, qui estima de devoir s'exprimer par ... écrit et par le truchement de son directeur de communication pour faire connaître ses opinions ! En tant que chef du gouvernement et ainsi premier de cordée, les aptitudes de manager politique et de communicateur lui ont fait défaut, celles qui permettent d'amener le groupe aux sommets, déficit dû probablement à son débit lent et lourd, et à une absence de disposition aux débats contradictoires et « tendus », à répondre aux attaques permanentes de l'opposition et de la société civile, ambiance propre à toute vraie démocratie. Coordonnateur de l'action de l'Exécutif, premier ministre est une fonction éminemment politique qui est loin d'être une sinécure. Peu dans le microcosme politique congolais actuel peuvent l'assumer dans les circonstances présentes

faites de grands et pressants défis à relever. J'avoue d'emblée que l'opinion que j'é mets ici n'est pas celle d'un analyste neutre. Parmi les potentiels premiers ministrables, j'estime que Jean-Pierre Bemba est, dans le personnel politique du moment, le mieux outillé pour la fonction et est donc l'homme de la situation pour plusieurs et bonnes raisons : le président du MLC a été un créateur et un gestionnaire d'entreprises. Il connaît les difficultés auxquelles font face les opérateurs économiques, eux les créateurs de richesses et d'emplois. Il se présentera à eux en bon interlocuteur. Economiste et financier de formation universitaire, il connaît les questions économiques du pays, notamment pour avoir assumé la fonction de vice-président de la République en charge des questions économiques et financières, responsabilité qu'il assumait avec grande compétence et efficacité, de l'avis même de ses adversaires.

Jean-Pierre Bemba est à la tête d'un parti politique qui a pignon sur rue et de rayonnement national. Il est ainsi un des acteurs politiques les mieux informés et bien au fait des problèmes géopolitiques du pays. Le devoir citoyen, celui de rétablir la démocratie mise à mal jadis par le régime de l'Afdl, avait contraint Jean-Pierre

Bemba à prendre la tête d'une opposition armée. Il aura guerroyé pendant cinq ans.

Comme premier ministre, les conversations avec les chefs militaires ne se limiteront pas aux seuls problèmes d'argent pour l'achat d'armes et le paiement des soldes de militaires, mais aussi sur les stratégies de guerre et le déroulement des opérations. C'est donc avec un regard d'expert, en connaisseur de l'art de la guerre, de familier des champs de bataille qu'il suivra les problèmes d'insécurité à l'Est du pays et de l'urgence du retour de la paix dans cet espace géographique où il s'était autrefois et personnellement investi, d'aucuns se rappelleront, dans la pacification des esprits, notamment en Ituri. Il y a lieu de souligner ici que sa position de ressortissant de l'Ouest du pays - d'acteur, de médiateur « neutre » -, facteur non anodin, lui avait facilité les contacts avec les divers protagonistes et belligérants locaux.

Ayant longtemps vécu en Europe, Jean-Pierre Bemba connaît bien le monde occidental et plusieurs de ses dirigeants. Ceux de l'Afrique également. Il est un bon communicateur, de contact aisé autant avec le monde politique et intellectuel qu'avec les masses populaires. Il est par ailleurs un parfait bilingue français-anglais,

atout linguistique qui facilitera les échanges directs avec le monde diplomatique anglophone. Enfin, son important poids politique dans le pays et la sympathie dont il jouit de la part des populations congolaises – qui font de lui une « machine pourvoyeuse des voix électorales » (son soutien à la candidature de Martin Fayulu en 2018 l'a éloquentement prouvé) - contribueront à créer la confiance entre ces dernières et le gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation, et au bénéfice politique de certains de ses alliés d'aujourd'hui et de...2023.

Intelligence largement au-dessus de la moyenne, maturité politique acquise par des années de gestion des hommes et de dures expériences de la vie, compétence technique et leadership efficace avérés, esprit républicain, Jean-Pierre Bemba, qui est aujourd'hui en bonne entente citoyenne avec le président de la République Félix Tshisekedi, se présente actuellement, en tant qu'individualité, en une chance particulière pour le Congo dont il serait, pour des considérations non objectivement fondées, regrettable de se passer. Puissions-nous privilégier l'intérêt supérieur du pays en ces moments de grands défis sociaux, économiques, politiques et sécuritaires à relever ...

Wina LOKONDO

Sassou, Nsilou, Mboulou, Collinet, Mondjo, JDO, milices et Cie dans le collimateur des violences et tricherie au Congo

Il est aberrant de ne pas revenir sur les actes de violence au Congo dont ceux survenus au cabinet du ministre Nsilou ; à Dolisie ; à Linzolo ; à Mounkala dans le Pool le 26 janvier 2021 et sur l'enlèvement du journaliste Ray Malonga, patron du journal « Sel Piment », le 2 février 2021 à Brazzaville. Condamner la violence sur toutes ses formes est normal. Mais scruter les causes et la souffrance qu'endure le peuple ainsi que des actes que posent des dinosaures est impérieux. Des interpellations de plus d'une personne ont eu lieu tout récemment sur la résurgence de l'affaire dite du 4 mars 2012. C'est le cas de Anguios Engambé pour son livre de 2019 à travers lequel il proposait au gouvernement de céder les logements sociaux du quartier dragage à Talangaï aux populations sinistrées. La loi congolaise à géométrie variable punit certaines personnes pour viol des institutions, des propriétés, des bâtiments administratifs, des injures, de diffamation, du pillage et des menaces de mort mais exempte curieusement d'autres.

Le ministre du commerce, Alphonse Nsilou, la pseudo victime, aurait saisi ses chefs (Sassou et Mouamba) et démissionné de la commission. Curieusement, il a patronné le 29 janvier 2021 le dossier de Brazza-Mall. Loin d'épauler la barbarie, cependant, Claude Alphonse Nsilou n'est pas le premier dignitaire à subir ce type d'actes.

Makosso Collinet de l'enseignement primaire, Hugues Ngouelondélé des sports, Calixte Ganongo des finances et Cie font les frais quotidiennement. Huit ans après, Alphonse Nsilou peut-il nous dire sur quelle base le gouvernement indemnise des gens sans passer par les tribunaux ? Pourquoi Nsilou se excuse de cette affaire ? Est-ce qu'en « fuitant » des infos, voulait-il régler des comptes à Ngouonimba Rodrigue de la construction et de l'urbanisme mouillé dans un dossier d'un milliard de Fcfa ou parce que ce dernier lui a rappelé le conflit d'intérêt et le délit d'initié en acquérant une vingtaine de maisons du programme de logements ? Est-ce pour l'appartement querellé avec la fille Sassou qu'il agit de la sorte ? Sassou ne lui a-t-il pas reproché d'acquérir autant de maisons dudit programme mais ne pas construire ni hôpital, ni école, etc. dans son village et au Pool comme l'ont fait ses collègues dans leurs contrées ? Pourquoi vouloir museler ou condamner des victimes du 4 mars 2012 et autres qui galèrent alors que le Congo possède 14 mille milliards de Fcfa des générations futures et autres ressources planqués dans différentes officines ?* Quel que soit la durée de la nuit, le soleil apparaîtra toujours Alphonse Nsilou et cohorte récoltent les fruits de leurs semences. Il sied de dire que Nsilou n'est pas un enfant de cœur. Derrière son calme et sa finesse

dans la construction se cache l'identité d'un dictateur. Massengo Tiassé, dans son ouvrage « accusés répondez ... », le décrit comme un opportuniste, maffieux, hypocrite et ingrat qui accuse son bienfaiteur et complice Sassou Denis de l'avoir empoisonné alors que depuis plus d'une décennie il est aux bons soins de ce dernier. Qui ignore qu'en 2016 Nsilou a encouragé le général

du 16 octobre 2018, un peloton d'exécution me mettre en garde et me menacer de mort. Motif : l'avoir indexé sur un journal en ligne, dans l'affaire liée sur le détournement des fonds d'expropriation du camp clairon et de la mort suspecte du commandant Sithas. Pourtant, les parties au procès de ladite affaire comme les condamnés Malanda Ozone, Thomas Djolani, Bertin Sela, etc. l'avaient



d'armée Sassou à détruire le Pool ? Pour être précis, le 14 avril 2016, au cours d'une conférence de presse, Nsilou exclut tout arrangement politique sur le Pool. Il demande d'un ton ferme que l'armée rentre dans cette région. Car, d'après lui, la situation de ce département ne devrait qu'être réglée judiciairement ou militairement. Après son sévère réquisitoire, les milices du pouvoir et une partie de l'armée déferlèrent au Pool massacrer les populations, couper les arbres, brûler les maisons, piller, violer... 16 jours après ledit réquisitoire, il est primé ministre d'État. Mais l'un des actes crapuleux parmi tant d'autres, c'est de m'envoyer dans la nuit

cité abondamment devant les petits de Pierre Oba et Cie. Arrivé en France le 18 octobre avec le concours des officiels et Ongs français, américains et autres qui m'avaient sorti de la maison d'Arrêt, Nsilou, qui m'encourageait autrefois d'avoir un empire immobilier que des dizaines de voitures comme « les XYZ », malheureusement, a continué un moment à me menacer au téléphone... La parenthèse de Nsilou révèle que la violence, le pillage, l'hypocrisie, le tribalisme ne sont pas seuls l'apanage de Sassou et d'une tribu comme je l'ai dit dans mon livre « De l'enfer à la liberté PP 149-169 » vendu par

Suite en page 11

Sassou, Nsilou, Mboulou, Collinet, Mondjo, JDO, milices et Cie dans le collimateur des violences et tricherie au Congo

Suite de la page 8

Amazon et d'autres site de vente. Mais, Gilbert Ondongo, Jean Jacques Bouya, Jean Dominique Okemba (J.D.O), Koumou Epota, Blanchard Nguino, Nianga Mbouala Gatsé, Jean-François Ndengue, Philippe Obara, Lydia Mikolo, Zéphyrin Mboulou, Jean Richard Mondjo pressentis de succéder Sassou Denis, etc. sont dans le collimateur de la tricherie et dans nombre de dossiers liés à toutes sortes de violences (psychologique, politique, économique, sociale, sanitaire et juridiques). Les intrigues et la médiocrité des dignitaires du pouvoir de Brazzaville Les dignitaires de Brazzaville perdurent dans des actes et discours décousus, mêlant mensonges, tricheries, pillages, montages éhontés, violences et assassinats de masse par la création de clusters. Tenez ! Anatole Collinet Makosso, Bruno Jean Richard Itoua, Lydia Mikolo et Gilbert Ondongo criaient sur tous les toits, de tester en masse les Congolais notamment les apprenants et le personnel du secteur éducatif. A la place, ils ont opté avec leur chef Sassou Denis, de tuer à petit feu les Congolais par les rassemblements des centaines de personnes sans masques qu'ils ont fait venir à Dolisie ou en abandonnant le personnel et les apprenants des établissements scolaires et universitaires. Ces rassemblements et dépenses de prestiges

font saigner à blanc les caisses de l'État alors qu'à côté les étudiants, les retraités, les entreprises stratégiques du pays peinent. Rien de surprenant, le développement et le peuple congolais, c'est le dernier des soucis des dignitaires de Brazzaville. La preuve, le conseil des ministres met en place une commission pour réfléchir sur la question sensible de la fibre optique, mais des maffieux foncent dans le dossier de concession à la société Yao Corp; pire, le RGPH-5, base de toutes statistiques et de découpage électorale, a été stoppé. Dans ces conditions, peut-on alors parler d'élections libres et transparentes ? Plus grave, comment des dignitaires se plaisent à transformer des violences presque en rituel à l'approche de chaque élection pourtant pipée d'avance par le champion toute catégorie de la triche et son cheval de Troie ? En 2016, le pouvoir à créer des scénarios pour massacrer les populations du Congo et du Pool en particulier. Des fous et des innocents transformés en bouc émissaires, étaient placés dans des geôles. Rebelote, depuis des mois, JDO et le colonel Bangui ont fait des déclarations tapageuses qui ont ébranlé le moral de la nation sans être entendus par la justice. Jamais deux sans trois, la majorité présidentielle et leurs journaux ont accusé Parfait Kolelas et Cie de vouloir incendier le Pool. Toujours dans la logique d'intimidation et de

violences, le monument de monseigneur Augouard à Linzolo a été décapité, question de taire les prélats qui demandent le rapatriement des fonds pillés mais aussi ceux qui s'expriment depuis le 23 décembre 2020.

Le 26 novembre vers 20 heures, des heurts ont éclaté entre deux éléments de Frédéric Ntumi armés de calibre 12 et huit éléments de la délégation accompagnant le ministre Ibombo, eux, armés de F.M et PMKA avec lesquels ils ont ouvert le feu à bout portant sur près de 7 kilomètres. Nombreux ont pensé aux hordes de soudard de Sassou, sortant du Niari qui ont attaqué les paisibles populations du village Mounkala - Mayama - dans l'optique de vouloir bombarder à nouveau le Pool et se faire des poches. Dommage que le ministère de l'intérieur n'ai pu communiquer sur cet incident, nonobstant la réunion qu'il a eu avec la délégation de Ntumi et le transport sur le théâtre des opérations. Conséquences, toutes les hypothèses sont permises. Même si les pyromanes et pompiers de la République sont connus, cependant, les populations et les journalistes doivent être vigilants pour ne pas être victime de la brutalité des dinosaures. Le cas du journaliste Raymond Malonga de Sel Piment qui, nonobstant le fait que les délits de presse ont été dépénalisés au Congo depuis 2001, pour avoir relayé un article,

a été placé le 2 février 2021 à la maison d'arrêt de Brazzaville par J.D.O en relations incestueuses avec le système judiciaire au vu et au su du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC). Pire, le CSLC a pris en amont, des mesures conservatoires de son journal Sel Piment.

D'ailleurs, c'est un secret de polichinelle. Denis Sassou et certains de ses « collabos » sont au centre des coups d'État réels ou imaginaires, suivis des interpellations et de répressions sanglants depuis des lustres. Certes, des Français et Libanais soutiennent le peuple congolais dans leur misère, mais, les actes de barbarie connus mettent en difficultés les lobbyistes du Congo auprès des institutions internationales et de différents partenaires. Ces actes ne doivent plus être tus si réellement les citoyens aspirent à la liberté, bâtir un nouveau Congo et vivre ensemble. Il est temps de se ressaisir et se tourner vers des vrais challenges comme la lutte contre la Covid-19, le développement, l'unité du pays et autres que de se cramponner dans les intrigues, les fake news, le tribalisme, etc.

Enfin, l'incarcération de Raymond Malonga, proche de Parfait Kolelas, candidat à la présidentielle, devrait interpellier les accompagnateurs de Sassou à son élection de mars 2021.

**Correspondance
particulière depuis
Paris de Ghys Fortune
BEMBA-DOMBE**

Chez Faignond

le temple de l'ambiance de Brazzaville

L'éclosion de la musique congolaise moderne est due en grande partie à l'émergence des maisons d'édition à Kinshasa et également de l'apport des bars dancings qui servaient des relais à la promotion des œuvres musicales. Parmi les plus célèbres, on peut citer le bar Chez Faignond de la commune de Poto-Poto en plein centre de Brazzaville où plusieurs grands orchestres de deux capitales (African Jazz, Ok Jazz, Bantous de la capitale) ont connu leur période de gloire.

Situé au n°29 de la rue Mbakas au cœur de Poto Poto, l'un des premiers arrondissements de la ville de Brazzaville à côté de Bacongo, le bar Chez Faignond est le tout premier sanctuaire congolais de musique et de danse (La Rumba, la Polka-Piké, la Biguine, le Tango et le Boléro) du

Congo Brazzaville et un lieu de prédilection de tous les ambianceurs. Il est fondé en 1949 par Emile Faignond à l'image des sanctuaires caribéens à Cuba et à Porto-Rico de cette époque.

Se rendant de temps en temps à Kinshasa pour écouter la musique et danser, Emile Faignond s'est inspiré du bar Siluvangi de Kinshasa pour créer à Brazzaville son bar dénommé Chez Faignond. Il s'en est suivi d'autres bars comme « Chez Air France » de Samuel Ebongue, rue Itaga à Kinshasa, Chez Amuzu (Kitega), OK Bar (Itaga), et autres.

Le dynamisme et le savoir-faire de Mr Faignond a contribué à l'essor de la musique congolaise de deux capitales avec son bar comme temple de spectacles et de divertissements. En

semaine et avant les grands concerts, pendant

les week-ends, la musique congolaise, à travers le disque, s'offre le plaisir d'égailler la clientèle installée sur la grande terrasse du bar en plein air. Le bar « Chez Faignond » est effectivement le premier dancing sur les deux rives du Congo à se doter d'une sonorisation amplifiée, précisément en 1949, lorsqu'il a reçu pour la première fois le duo Jhimmy na Mwanga. A partir de 1953, avec l'acquisition de la sonorisation avec amplificateur et quatre grands hauts parleurs de grande portée dotée d'une excellente qualité acoustique, Chez Faignond passionne de nombreux danseuses et danseurs et surtout les formations musicales. On observe aussi la présence de la gente féminine sans accompagnement masculin, organisées en association.

Avec l'avènement des

orchestres dits modernes, Chez Faignond est devenu un passage obligé et une voie royale vers le succès. C'est lors d'un concert de l'African Jazz à 1954 que Grand Kalle a découvert les musiciens de l'orchestre Negro Jazz entre autres les Joseph Kaba, Essous, Edo, Nino, Diaboua et consorts et ils ont eu le privilège de jouer la première partie de son orchestre. Et cela leur a valu une invitation de venir jouer à Kinshasa où ils seront à base de la création des orchestres comme Ok Jazz et Rock'A Mambo. De fois, des Kinois se rendaient à Brazzaville pour assister à des concerts et regagnaient Kinshasa à bord du dernier bateau qui faisait les navettes entre Kinshasa et Brazzaville.

Chez Faignond a également servi de temple à l'orchestre les Bantous de la capitale après le retour des musiciens brazzavillois évoluant au sein des orchestres kinois en 1959. Beaucoup d'autres orchestres qui ont vu le jour à Brazzaville sont passés par là à l'instar de Cercul Jazz, Negro band, los bachichas, Sinza Kotoko, etc.

Aujourd'hui le bar Chez Faignond a perdu ses lustres car il est devenu un bar quelconque qui n'attire plus le public. L'honneur est sauf grâce à la boîte de nuit qui porte ce nom, géré par Norbert Bokilo et qui ne désemplit pas surtout la journée.

Herman Bangi Bayo



De l'émancipation de la femme congolaise au dévoiement

Nous sommes en 1967, deux ans à peine après la prise de pouvoir par le Lieutenant général Joseph Désiré Mobutu en 1965. Comme lancé dans une course vers la transformation du pays, le nouveau chef multiplie les initiatives pour obtenir l'adhésion populaire à sa vision et mettre le peuple au travail. Des slogans très médiatisés

se demandaient comment cela allait-il se faire et jusqu'où cela pouvait aller ? La réponse ne tarda pas à venir quand Mobutu nomma une femme dans son gouvernement. On était très loin de la réponse tonitruante de Tshombé quelques années auparavant à la question d'un journaliste étranger sur la présence éventuelle d'une femme dans son gouvernement:



Les femmes parachutistes, une fierté de l'armée congolaise d'autrefois.

comme "Retroussons les manches" ou encore "1966, Année de l'agriculture", sont utilisés dans une propagande massive utilisant tous moyens possibles comme les médias traditionnels et surtout la musique.

Quand en 1966 Mobutu proclame l'émancipation de la femme congolaise, c'est toute la société congolaise qui est touchée dans ses fondements. Selon Mobutu, la femme jusqu'à enfermée dans le statut de "ménagère", devait sortir de l'ombre et jouer un rôle plus visible dans la société. Plus d'un

".. jamais, pas de femme dans mon gouvernement ! Mme Sophie Lihau fut nommée ministre des affaires sociales, devenant ainsi la toute première femme congolaise ministre. Dans la foulée, d'autres femmes furent nommées bourgmestres comme Catherine Madimba Nzuzi qui deviendra plus tard Nzuji wa Mbombo et Véronique Kani... Ainsi que dans les organes dirigeants du MPR telles que Mayakapongo, Luthay Kanza...

Une autre surprise de taille vint quand Mobutu

"fit entrer" la femme congolaise dans l'Armée. Comme l'homme, la femme pouvait aussi servir sous le drapeau ! L'on vit ainsi des femmes gendarmes réglant la circulation routière et surtout de jeunes filles parachutistes ! Est-ce par un coup de hasard que toutes les premières unités des filles paras étaient composées de jeunes et belles filles ? Les Congolais en étaient assurément séduits. Le spectacle qu'elles offraient pendant les défilés ne laissait pas indifférent, éveillant chez de nombreux mâles des phantasmes très peu avouables.

Dans le nouveau Congo dont Mobutu rêvait, la femme, comme l'homme, pouvait désormais exercer n'importe quelle activité. "Homme nouveau, Femme nouvelle", c'est le slogan trouvé pour accompagner ce rêve, vite récupéré par des hommes d'affaires, à l'exemple d'un parent du banquier Dokolo, appelé Yengo, qui n'a recruté comme chauffeurs que de jeunes filles pour l'exploitation des services-taxi. Des Kinois curieux ne se contenaient pas de manifester leur satisfaction d'être conduits par des femmes !

Mais comme il y a toujours une autre image sur l'autre face d'une médaille, des filles vénales avaient vite compris le grand bénéfice qu'elles pouvaient tirer de ce travail. Elles avaient tout simplement transformé le véhicule de

travail en "lieu de leurs prestations nocturnes" ! Il en fut presque de même pour l'animation populaire, activité-culte de propagande du MPR, érigée presque en Institution. Au fil des années, elle fut transformée en repaire des péripatéticiennes. Certaines y avaient trouvé le moyen d'approcher les autorités du pays et les appâter par des mouvements lascifs des reins ! Des messages de conscientisation de la jeune femme congolaise provenant de milieux religieux et ... du monde musical n'ont pas manqué pour tenter d'arrêter le dévoiement de l'émancipation de la femme congolaise. Ainsi, Bavon Marie Marie, guitariste vedette de l'orchestre Negro Succès, a-t-il mis sur le marché du disque, son œuvre "Muana ya 15 ans". Il invitait la jeune fille congolaise à toujours penser à son futur : "... Ngai na ko lela, na ko lela la vie na nga po ebonga, na sepela". Il conscientisait pour qu'elle puisse se consacrer aux études afin d'espérer trouver un bon travail". Et puis par la suite : "Nasilisa kelasi, na zua mosala" (et évoluer dans le Congo nouveau).

Par après on entendra : "Homme nouveau, femme nouvelle, émancipation..." Qui l'eût cru ? Au delà des apparences, Bavon Marie Marie fut aussi un moralisateur !

Chronique littéraire

« Rendez-vous chez Nganda-bar »

Confidences du chauffeur du Ministre

Débat inhabituel aujourd'hui chez notre nganda-bar du quartier. Le gérant, jamais en retard d'une initiative insolite, a décidé de donner un nom à son établissement (jusqu'à l'établissement n'avait ni statut ni appellation connus, sans doute pour esquiver le fisc...). Inspiré par l'ambiance générale du moment, le gérant avait proposé aux cuiteurs abonnés du lieu, le nom de « nganda-bar ... Union-Sacrée ». En tant qu' « Autorité morale » et « Président d'âge » de l'assemblée des ambianceurs du quartier, j'ai été sollicité en primeur par le gérant pour donner mon avis. « Autorité morale » et « Président d'âge » démocrate, j'ai convoqué, toutes affaires cessantes, une sorte de table-ronde afin de débattre sur la débaptissation et la rebaptissation de notre nganda-bar. Après un apéritif plantureux offert gracieusement par le gérant, apéritif composé de la panoplie des bières en vogue, panoplie de bières accompagnée de testicules de cabris grillés, de croupions

fumés de chauves – souris, les débats ont démarré en trombe...

Tout au long de la « table-ronde » les débats ont été divergents. Un premier participant de la fameuse « table-ronde » a estimé que l'appellation « Union

tenir éloignés et les VIP et l'appellation « Union Sacrée ».

Un autre participant a jugé au contraire que par ces temps ingrats de « Covid-19 » et de « Variant-Covid-21 », il était vital de changer de cap, et

leurs efforts autonomes pour la multiplication de leurs propres espaces de plaisirs et d'animations artistiques, dont ils seraient d'ailleurs des actionnaires solidaires et responsables. L'intervenant concluait son propos ainsi : « l'union fait la force de ceux qui ont déjà la force »...

Un troisième participant s'est voulu conciliant et a proposé le compromis suivant : associer toutes les clientèles, les « VIP » d'en haut et les cuiteurs d'en bas. Pour lui, « Union Sacrée » était un label déjà consacré et protégé juridiquement, politiquement, socialement. Il fallait par conséquent faire preuve d'originalité et changer d'appellation sans changer l'état d'esprit consensuel et convivial. Il a en définitive proposé le nom inattendu de « Nganda-bar-Union ... SUcrée » !

Surprise ! Comme un seul homme, tous les groupes, toutes tendances confondues, se sont mis debout ; ils ont approuvé et applaudi frénétiquement...

YOKA Lye)



Sacrée » pourrait faire référence en priorité aux VIP (Vuandu-Importants-et-Politiciens), ce qui réduirait, sélectionnerait et cliverait la fréquentation du nganda-bar, espace démocratique et populaire par vocation. En clair l'intervenant trouvait de bon aloi de

de donner en exclusivité la gestion du nganda-bar aux seuls VIP (Vuandu-Importants-et-Puissants) capables de juguler la descente aux enfers de l'établissement presque au bord de la faillite. Pour lui, les cuiteurs devraient s'organiser de leur côté et mutualiser

ATL Agence Temps Libre plus	e-radio mbandaka	e-télé mbandaka	E-Journal Mbandaka	E-Journal KINSHASA
Éditions TEMPS LIBRE	E-Télé KASANGULU KONGO CENTRAL	TÉLÉ Magazine EMPS LIBRE	E-Cyber Free-time	éloges communication

Contact : +243 840 74 8000 — www.e-journal.info — agencetempslibre@gmail.com; redaction@e-journal.info

Ensemble, nous pouvons faire des tas de choses

Profitez du projet #YaBiso!

Ma soeur, mon frère, c'est le moment

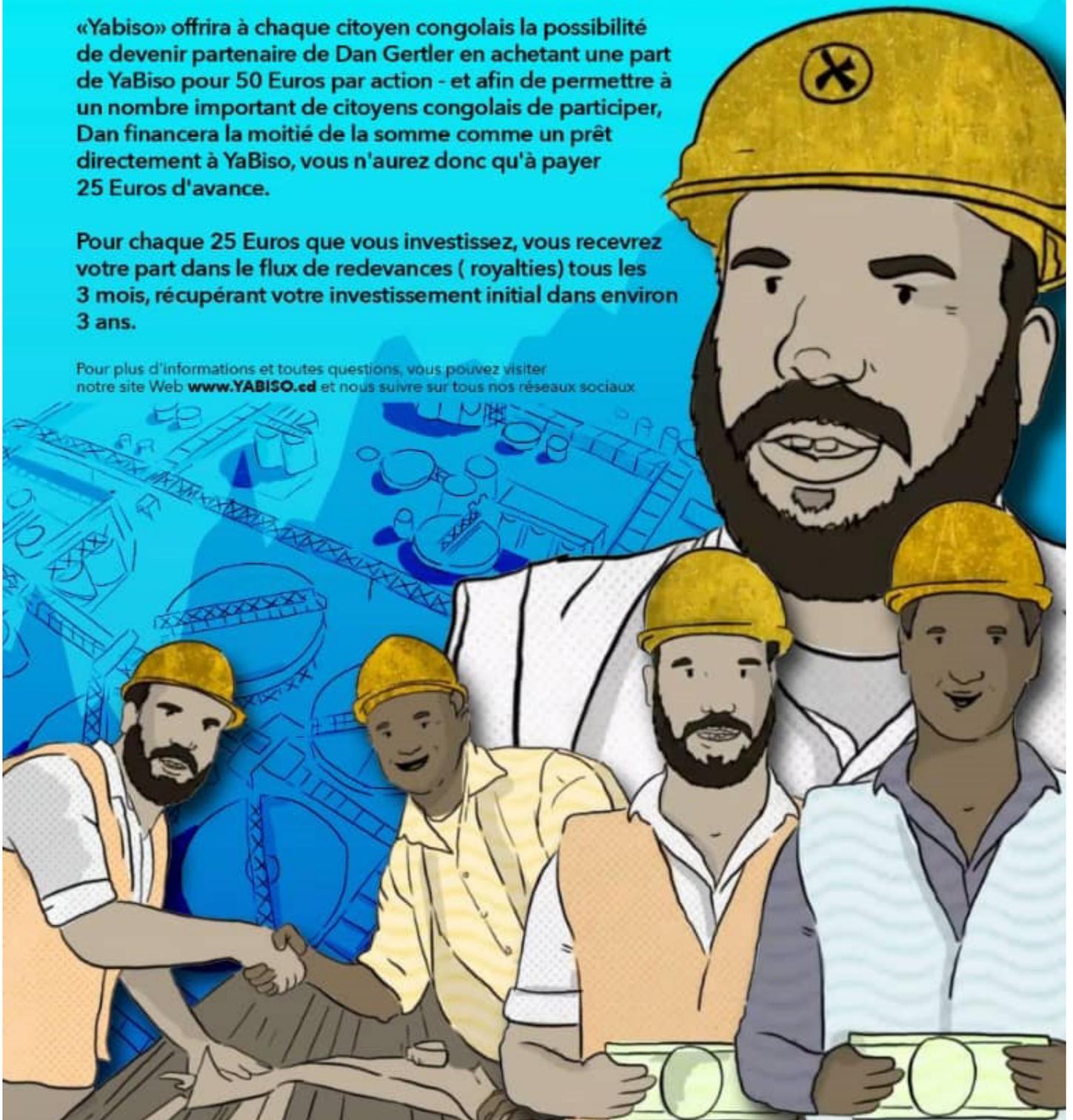
Comment?

Le Groupe Dan Gertler crée une Société anonyme faisant appel public à l'épargne, une société appelée «Yabiso», - une toute nouvelle façon d'investir dans l'industrie minière du Congo. C'est une première dans l'histoire de la République Démocratique du Congo

«Yabiso» offrira à chaque citoyen congolais la possibilité de devenir partenaire de Dan Gertler en achetant une part de YaBiso pour 50 Euros par action - et afin de permettre à un nombre important de citoyens congolais de participer, Dan financera la moitié de la somme comme un prêt directement à YaBiso, vous n'aurez donc qu'à payer 25 Euros d'avance.

Pour chaque 25 Euros que vous investissez, vous recevrez votre part dans le flux de redevances (royalties) tous les 3 mois, récupérant votre investissement initial dans environ 3 ans.

Pour plus d'informations et toutes questions, vous pouvez visiter notre site Web www.YABISO.ed et nous suivre sur tous nos réseaux sociaux



Pierre Moutouari, double disque d'or

Chanteur et auteur-compositeur, Pierre Moutouari est né le 3 avril 1950 au Congo Brazzaville. Il est l'un des rares contemporains du début de l'ère Soukous encore à l'œuvre aujourd'hui. Auteur-compositeur prolifique, ses deux albums Missengué et Héritage ont obtenu des disques d'or.

Il démarre sa carrière en 1968 par le biais de son frère aîné Kosmos Moutouari, musicien de l'orchestre Bantous de la Capitale. Il obtient le premier prix des chanteurs amateurs, organisé par le

Afrique centrale et la signature d'un contrat d'enregistrement avec Pathé-Marconi.

Ce groupe est composé de Gabriel Dianzolo, Alphonse Bhouka, Sah Lomon, Fidèle Samba, Jean Kalonga, Jacques Kimbembe, Anatole Bokassa, Hyancinte Malonga, Luc Nkounko, Victor Mampouya, Makosso, Pierre Moutouari, etc. Au sein dudit groupe, il joue un rôle déterminant dans son rayonnement en mettant sur le marché des tubes comme "Mahoungou", "Ma Loukoula", "Vévé", etc... parus aux éditions

En 1979, il débarque à Paris où il démarre une carrière solo et intègre l'écurie safari

sa fille aînée Michaelle avec l'album Héritage. Il obtient un deuxième disque d'or avec l'album Héritage avec des titres tels "Héritage", "Aïssa",

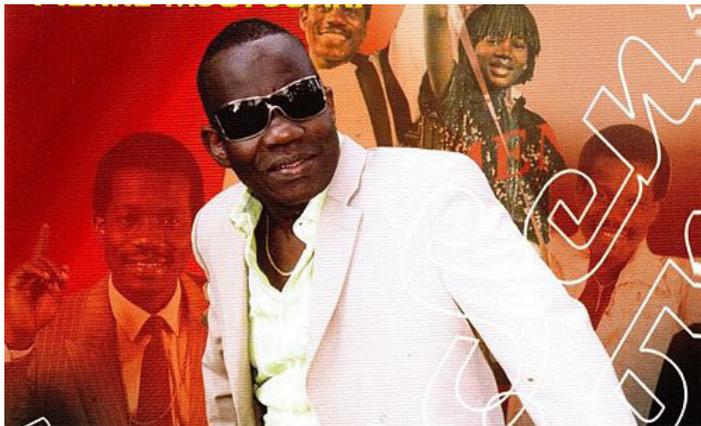


artistes musiciens comme : Tanawa, Sammy Massamba et Jacob Desvarieux comme arrangeur. De cette collaboration sortiront les albums Mbekani et Koundou. A partir de 1981, avec le concours d'autres artistes congolais (Master Mouana Congo, Sammy Massamba, Denis Loubassou Tintin, etc...) il sort plusieurs albums dont Aïssa, Julienne ou Missengué, Veve, Kibangou, Jalousie, Lomande, etc. Son album Sailé remixé lui offre son premier disque d'or.

En 1986, il décide de s'installer dans son pays natal, le Congo Brazzaville et contribue alors au développement de la musique congolaise par l'encadrement de jeunes artistes congolais dont

"Tumba", "Evelyne", "Retour", "Ilimo", "Annabelle", "Testament", etc. Dès 1993, il se lance dans la distribution et la promotion de la musique aussi bien congolaise qu'internationale. Au cours de la guerre de 1997, il perd tous ses biens. En 1994, il décroche néanmoins le trophée Ngoma Africa au Congo-Kinshasa en compagnie d'autres artistes comme Myriam Makeba, Khaled et Aicha Koné. En 2005, Pierre Moutouari sort l'album Songa Nzila. L'année suivante, sa carrière est prise en charge par la maison de production One Shuttle. Il vit actuellement en France où il poursuit sa carrière solo.

Herman Bangi Bayo



Ministère de la Culture Congolaise. Da carrière est donc lancée.

Il intègre en 1968 le groupe The Super Band (rebaptisé plus tard Orchestre Sinza Kotoko). Pierre rejoint cet orchestre au seuil de son ascension vers la célébrité, avec un programme complet de concerts en

Pathé Marconi.

Lors de leur participation au Festival culturel panafricain de la jeunesse en 1973, le Sinza Kotoko obtient la médaille d'or devant l'Afrisa international de Tabu Ley. Deux ans plus tard, il met en place un nouvel ensemble musical à Brazzaville : Les Sossa.

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Mbilial Bel : une date, le 13 février, un événement, 40 ans de carrière ...

Voilà quatre décennies qu'elle roule sa bosse sur les diverses scènes musicales. De la jeune fille, Marie Claire Mboyo, qu'elle fut avant d'être artiste confirmée devenant Mbilial Bel, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts pour qu'enfin elle s'impose et explose partout où ses prestations l'appelaient. Pour célébrer ce qui apparaît comme un **m é g a - é v é n e m e n t**, marquant son parcours, la cantatrice s'est entourée d'une équipe qui œuvre pour imprimer à cette célébration toutes les solennités requises. Tout bien considéré, elle s'active à lisser les moindres aspérités afin de ne pas rater le coche le jour choisi (13 février 2021) au Pullman hôtel, le Grand hôtel de Kinshasa. Ancienne sociétaire

de l'orchestre Afrisa International de Tabu Ley de monstres sacrés du domaine tels que Souzy



Rochereau dont elle fit la pluie et le beau temps (et avec qui elle a eu une enfant au nom évocateur de Melody), Mbilial Bel n'a fait qu'émerveiller le public avec son catalogue d'œuvres à succès, qui sont toujours d'actualité jusqu'à ce jour. Déjà sa plastique (aux formes épanouies) est tout un spectacle ! Mbilial Bel a bénéficié d'ingénieux arrangements pour ses chansons de l'expertise

Kaseya, mais aussi de Rigo Star. Ce qui, bien évidemment, justifie le succès récolté au plan continental et bien au-delà. A l'origine, elle s'était révélée au public sous la forme d'une parfaite interprète conduite chez Rochereau par Sam Mangwana. Et à force d'assiduité, au fil du temps, elle a pris de l'épaisseur (au propre comme au figuré). Devenue étalon, de proche en proche, elle fera finalement,

dans sa trajectoire, des émules et quelques-unes de ses congénères ont commencé à lui emboîter le pas. Pour exister (par principe) il faut résister, c'est exactement ce qu'elle a fait en se mettant à travailler de façon acharnée. Et le résultat est bien patent ... Après, elle volera de ses propres ailes (en solitaire cette fois-ci), toujours en mettant le même entrain à l'image de l'entêtement d'une abeille contre la vitre. Pour l'heure, ce sont les apprêts de l'événement qui se mettent en place en prévision du jour J. Déjà, les séances de répétition vont bon train avec la collaboration du guitariste-arrangeur bassiste, Godé Lofombo avec le concours du producteur Jules Nsana venu de Nairobi.

B.M.

Featuring avec Rihanna : le rêve de Fally Ipupa

Se prêtant au jeu de question-réponse de l'émission "La boîte à question" de Canal+, Fally Ipupa a révélé qu'il rêve toujours d'un featuring avec la chanteuse américaine Rihanna. Après avoir collaboré avec plusieurs artistes du monde dans le passé, dont les Américains R-Kelly et Olivia du groupe G-Unit, l'artiste Fally Ipupa a livré ce qui reste son rêve le plus fou dans sa carrière. "Le feat de mes rêves, peut être avec Rihanna", a-t-il fait savoir. Ce n'est pas la première fois que

Fally Ipupa fait des yeux doux à Rihanna. En avril 2020, lors de son passage à l'émission Génération hip-hop Souïl Radio en France, l'artiste congolais avait affirmé

être en pourparlers avec l'équipe de la chanteuse américaine pour une chanson dans Tokooos 2, qui semble-t-il, n'a pas été conclu. Pour rappel, il a sorti son

album "Tokooos 2", le 18 décembre dernier, avec plus de 16 titres dont 4 en featuring avec Ninho, Dadju, Naza et Matt Pokora.

B.M.



Mado de Jeannot Bombenga

Cette composition de Jeannot Bombenga, sortie en 1968 avec l'orchestre Vox Africa, est un véritable chef-d'œuvre où le compositeur exalte l'amour qu'il voue à une femme. Orfèvre des mots, seul Jeannot Bombenga sait emballer les mélomanes à travers des mélodies langoureuses et pleines de lyrisme. Contrairement à une certaine opinion, Mado chantée par Jeannot Bombenga n'est pas la même que celle qu'on a

chantée dans la chanson "Infidélité Mado" de Céli Bitshou, sortie dans l'orchestre Ok Jazz. Cette chanson était composée sur demande de Roger



Izeidi pour dissuader sa maîtresse de le quitter. Tandis que "Mado" de Jeannot Bombenga n'est qu'un fruit de l'imagination de l'artiste et elle n'a jamais existé. Nous remercions ici le vieux Jeannot Bombenga qui a eu l'amabilité de nous expliquer les circonstances dans lesquelles ladite chanson a été composée et qui nous a aidé également pour la traduction des textes en swahili.

Herman Bangi Bayo

Mado

Nakeyi kotambola moke
J'ai fait un petit déplacement
nabanzi Kin ekomi nde likambo
Je pense que Kin devient un problème
Mado osali nga nini
Mado, qu'est ce que tu m'as fait ?
soki olingi ye lobela nga
dis-le moi si tu l'aimes
motema pasi dit ye na banzi Mado
J'ai mal au cœur si je pense à Mado
nasala nini dit ye Mado nga wa yo mobali

que dois-je faire Mado, moi ton chéri
refrain
Mado mama minakupenda mama miye
ma chérie Mado, je t'aime comme personne
mitakufa ka kufa bure na ma pendo
je mourrai bêtement à cause de l'amour
usikiye we penzi wangu nikwa mbiye
écoute mon amour ce que j'ai à te dire

mwana muke anapata adabu ju ya mapendo
la femme ne trouve grâce auprès de celui qui l'aime
naka tangu ya mawazo
je pense toujours à toi
lubumbashi nipali miye mita buni
La ville de Lubumbashi est éloignée mais j'y reviendrai
nakusema niku mukate mitakufa
si je pense beaucoup, je vais mourir

Quelques bars de Bandal fermés pour non-respect du couvre-feu

Face à la remontée, particulièrement préoccupante, des cas de contamination à la pandémie consécutive notamment à la variante du virus, le couvre-feu dès 21h a été décrété. Mais combien sont les Congolais à s'y conformer? Les Kinois connus pour leur obstination font

de la résistance. Les récalcitrants en paient le prix. A défaut de barricader les frontières en signe de confinement, on peut fermer au moins les bistrotts. C'est ce qu'a fait le bourgmestre de la

commune Bandalungwa, Thierry Baylon Gaibene, après une descente vendredi dernier dans quelques quartiers où il a constaté la non-observance de la mesure prise par les autorités.

Des propriétaires de certains bars ont été obligés de baisser leur rideau de fer, contraints de mettre la clé sous le paillason pour quelque temps. La réouverture de leurs espaces commerciaux devra faire l'objet d'une autorisation de l'autorité municipale.

B.M.



Saint-Valentin

AU SITE TOURISTIQUE BIKEKO

KASANGULU, 40 Kilomètres de Kinshasa

**PIQUE
NIQUE**
des amoureux

Ce dimanche

14 février 2021

De midi à 18h

BUFFET: 10\$

FLEUR ROSE: 5\$

BOISSON À PETIT PRIX

**ANIMATION : VOX AFRICA DE JEANNOT BOMBENGA
CHANSON À LA CARTE ET KARAOKÉ**

Vie de nos Léopards de l'étranger

Le marché de transfert hivernal était clos hier soir : Cédric Bakambu toujours en Chine

L'international congolais Cédric Bakambu était il y a quelque temps au centre des plusieurs rumeurs en Espagne et Turquie. Le meilleur buteur du championnat chinois sous contrat avec Beijing Guoan n'a finalement pas bougé durant le mercato hivernal.

Alors que son nom était cité au Real Madrid et Atletico Madrid, les deux clubs n'ont finalement pas contacté le Congolais : le premier n'a pas recruté et le deuxième a signé le français Moussa Dembele ancien attaquant lyonnais.



A l'approche de la fin du mercato les médias turc ont annoncé que le nom de Bakambu était sur la table de proposition de Fenerbahçe où évolue son compatriote et capitaine de l'équipe nationale de la RDC Marcel Tisserand. Beijing Guoan avait repris avec les entraînements le vendredi 27 janvier, Cedric Bakambu est attendu dans la capitale chinoise. Cedric Bakambu est lié avec Beijing Guoan jusqu'en juin 2022, il avait signé un contrat de 4 ans avec le club pékinois.

B.M.

CHAN 2020 : les regrets du journaliste Anthony Pla

Anthony Pla, journaliste français: «Je fais le deuil de l'image du Football africain. Si le Cameroun gagne cette compétition avec le jeu qu'il produit, et avec tout ce qu'ils ont fait vivre à la RDC et sa délégation qui est à la limite de l'humain, on atteindra un nouveau sommet, très triste sommet... Le CHAN est le reflet de nos championnats locaux, de notre Football local. Est-ce que vous aimez l'image du Football

africain qui est renvoyée à l'extérieur ? Au monde entier ? On se plaint de ne pas être respectés mais croyez-vous vraiment qu'on peut être respectés avec ce genre d'actions?»



Jonathan Bolingi fait son retour à Antwerp après un passage non convaincant en Turquie...



L'attaquant Congolais a décidé résilié son contrat à l'amiable avec la formation turc où il a été prêté jusqu'à la fin de la saison après 14 matches pour 2 bus marqués, Bolingi a été écarté du groupe et acdecide de faire un come back chez les Anversois.

CHAN 2020

La pique de Florent Ibenge contre les organisateurs : "C'est presque criminel ..."

Eliminée samedi par le Cameroun (1-2) en quart de finale, la RDC a connu un CHAN 2020 particulièrement compliqué en raison de multiples tests positifs à la Covid-19 qui ont, à chaque match, empêché le sélectionneur Florent Ibenge de pouvoir compter sur un groupe au complet.

Lui-même testé positif et placé à l'isolement durant la phase de groupes, le technicien congolais avait, dans un premier temps, refusé de crier au complot. Cependant, suite au gros désagrément survenu avant le match face au pays-hôte (le Cameroun avait annoncé 13 cas positifs au sein de la délégation congolaise alors que la contre-expertise de la CAF n'en a finalement décelé que

3), le vainqueur du CHAN 2016 a radicalement changé de ton. «On ne peut pas traiter des amis



comme on nous a traités. Les points négatifs, c'est ce que nous avons vécu ici. Ce n'est pas humain ce qu'on nous a fait. Je parle spécialement de mon cas. On m'a fait prendre des médicaments alors que je n'étais pas malade. Je ne souffrais

pas de la Covid-19. On m'a déclaré Covid et ce n'est pas normal», a pesté devant les médias

le sélectionneur des Léopards. «Et je ne suis pas le seul. Toute notre délégation a subi cela. J'ai des joueurs qui n'ont pas joué, alors qu'ils n'étaient pas Covid. Et je crois que ce n'est pas beau du tout et à la limite criminel. Il fallait qu'on le dise. On est

dans le football, c'est la joie, l'amitié, la fraternité, ce n'est pas tuer les gens.»

Tout en restant par ailleurs fair-play avec le Cameroun, Ibenge a également adressé une pique à destination du pays-hôte. «Le Cameroun a une bonne équipe, il y a de beaux stades, mais il n'a pas besoin de ça pour gagner. On ne peut pas traiter des amis comme on nous a traités. Les gens qui ont fait ça n'ont pas de place dans le foot. (...) Les gens ne se rendent pas compte mais ça donne une très mauvaise image du Cameroun. Même pour ceux qui veulent voyager, quelle sera la validité des tests Covid du Cameroun?», a asséné le technicien, visiblement très remonté.

B.M.

Le président de Sanga Balende en remet une couche sur Matampi !

Les débats sur la prestation des ouailles de Florent Ibenge continuent à alimenter les conversations. Ley Matampi doit encore faire des cauchemars après sa prestation ratée samedi soir face au Cameroun (1-2). Pointé du doigt sur les deux buts encaissés par les Léopards, le gardien congolais voit les fans le tourner en dérision sur les réseaux sociaux. Une sortie remarquée d'un dirigeant de club s'est ajoutée à la mêlée.

Président de Sa Majesté Sanga Balende, Ali Fakih suit de près l'actualité de son club et des Léopards. A la suite de la défaite en quarts de finale face au pays hôte, il s'est permis



Ley Matampi encore et toujours au cœur des accusations du public.

une allusion des plus osées sur le statut de gardien de la sélection A'. « Celui-ci s'appelle Kalambayo Katembwe. Il a encaissé deux buts en 11 matchs joués, » a écrit

l'homme d'affaires sur son compte Facebook, photo du gardien de Sa Majesté Sanga Balende à l'appui. Et d'ajouter « Il méritait d'être numéro 1 des Léopards. » Sanga Balende occupe la 1ère place de la Linafoot D1 avec 5 buts encaissés en 14 matchs, dont deux buts encaissés entre octobre et février. Voilà qui va relancer le débat sur les choix de Florent Ibenge même après l'élimination des Léopards.

B.M.

Assemblée nationale : c'est le grand jour !

